

# Conditions générales de vente

## DEFINITIONS

### FORMATION INTERENTREPRISES

Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux

### FORMATION INTRAENTREPRISE

Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client.

## DOCUMENTS CONTRACTUELS

Onlineformapro fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Onlineformapro un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une attestation de présence est adressée au Client sur demande.

## FORMATIONS INTERENTREPRISES

Les factures sont émises à réception du devis accepté et signé.

### Ouverture d'une session de formation

Onlineformapro se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

### Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

## FORMATIONS INTRAENTREPRISES

Une proposition pédagogique et financière sera préalablement établie par Onlineformapro. Une facture est émise à réception du devis accepté et signé.

Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la formation, 30% du montant de la session formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

## PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre d'Onlineformapro

## REGLEMENT PAR UN OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si Onlineformapro n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

## COMMUNICATION

Le Client autorise expressément Onlineformapro à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

## LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre Onlineformapro et ses Clients relèvent de la Loi française.

## ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société Onlineformapro qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

## ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par Onlineformapro à son siège social :

Espace de la Motte

19 rue du Praley - 70000 VESOUL

## TARIFS HT INTER-ENTREPRISES 2019

Bureautique	DAO-CAO	Multimédia	Comptabilité - Gestion	Réseaux	Sécurité (hors incendie)	Management
*160 €	*350 €	*260 €	*220 €	*260 €	*120 €	*300 €